L'Eglise Saint-Jean-Baptiste d'après Anne GAILLARD (Peintre de l'Atelier des Arts de Saint-Zacharie)

Saint-Zacharie

Sommaire

Généralités	pages 3 à 4
Eglise – Retable – Chapelle des Pénitents	page 5
Lou San Sabatoun	page 6
Fontaines	pages 7 à 9
Oratoires	pages 10 à 11
Lavoir	page 12
Sources des Nayes	page 13
Chapelle Saint-Clair	page 14
Chapelle d'Orgnon	page 15
Parc du Moulin Blanc	page 16
Poterie et Industrie Céramique	page 17 à 20
Ils ont fait la fierté de Saint-Zacharie	page 21
Histoire Ancienne	pages 22 à 33

Saint-Zacharie

Au pied de la Sainte-Baume, 4200 habitants,
canton de Saint-Maximin,
arrondissement de Brignoles,
à 35 km de Brignoles,
35 km de Marseille et 55 km de Toulon.

Situation

Saint-Zacharie est situé au bord de l'Huveaune, dans le Var, au pied du Massif Aurélien, à une altitude de 250 m.
Au fil des ruelles, on découvre de vieilles portes surmontées de beaux « mascarons », des places ombragées, des squares accueillants et de nombreuses fontaines toutes plus pittoresques les unes que les autres.
A égale distance des zones de forte densité de population que sont les agglomérations d'Aix-en-Provence, Marseille et Toulon, l'altitude peu élevée de Saint-Zacharie et sa proximité de la mer le font bénéficier d'un micro climat.

« Au Levant et Midi, la rivière Huveaune,
Au Couchant, le Réal de Savard,
Au Nord, la montagne par dessus l'église »

C'est ainsi qu'un document daté du 25 août 1764 et adressé à Monseigneur de Lorraine définit les limites de Saint-Zacharie.

Un peu d'histoire ancienne

Saint-Zacharie plonge ses racines dans un passé très reculé. Les hommes du néolithique sont peut-être les premiers occupants du sol Zacharien. Près de Saint-Zacharie, sur les flancs Est du Régagnas s'ouvre dans les dolomies jurassiques un grand abri. A gauche de cet abri se trouve une petite galerie où ont été découverts des ossements humains et de nombreux objets : c'est une sépulture sous grotte comparable à celles de Lascour et de Sainte-Claire. De même les " tufs " (terrains) qui bordent l'Huveaune renferment une abondance de documents de cet âge.

Suite à cette période néolithique on aborde une période de transition celle des Celto-Ligures avant de recevoir des colons Romains. A Saint-Zacharie et aux environs on a retrouvé de nombreux vestiges de cette occupation romaine. Ainsi plusieurs " villas " romaines très riches et populeuses s'élevaient sur les rives et près des sources de l'Huveaune, dans la délicieuse vallée de Saint-Zacharie.

Après les invasions, les occupations suivies de destructions, ce sont les épidémies qui désolent la Provence et il est fort probable que la vallée de l'Huveaune fut elle-même ravagée par ce fléau.

Au IXème siècle la région est occupée par les Maures. Saint-Zacharie s'appelait alors Rastoin et était constitué de quelques huttes construites autour d'une église, celle du VIIème siècle qui existait sur l'emplacement de celle actuelle.

Tout fut rasé et démoli lorsque Guillaume, comte de Provence, appelé le libérateur commença à chasser les sarrasins de Provence.

En 1030, un prêtre accompagné de deux ou trois moines vinrent prendre possession des ruines de la vieille église et en août 1034, le hameau de Rastoin devenait le village de Saint-Zacharie.

Un monastère et une église restaurée dédiée à Saint-Zacharie, furent les fondements du nouveau village formé de trois localités autrefois distinctes :

Orgnon-Rastoin-La Canorgue.

L'église Saint-Jean Baptiste

L'église, dont la première partie date du XIème siècle avec des ajouts successifs jusqu'au XVIIème siècle, est inscrite sur la liste des monuments historiques, tout comme la Chapelle des Pénitents construite en 1844, bâtie à l'extrémité est de la place et séparée de l'église par la sacristie, le presbytère et une maison particulière. C'est un ensemble artistique et homogène qui a conservé son mobilier : boiserie du chœur, stalles, chaire à prêcher, tribune avec balustrade, grille de communion et tableaux du XIXème. Dans cette église est conservée une curieuse relique « Lou San Sabatoun » (voir page 6) ainsi que le Retable de Saint-Eloy et l'Autel-tombeau dorés à la bronzine.

Eglise St Jean-Baptiste

Le Rétable

Vitrail

Lou San Sabatoun

(Le Saint-Soulier de la Vierge)

Extrait des Cahiers du Père Pellegrino
D'après les notes de Jean-Baptiste Sardou
Léguées à l'Abbaye de Sainte-Magdeleine

D'après les plus anciens documents et les plus vieilles traditions, comment la Sainte Relique arriva en Provence, quoiqu'il règne sur ce point une assez grande obscurité.

Voici les deux suppositions que l'on peut faire :

- *La première qui s'appuie sur de très anciennes traditions locales, permet de constater la présence simultanée, sur plusieurs points de notre région méridionale, des précieuses reliques énumérées plus haut et qui semblent, pour la plupart, avoir été transportées de Palestine par nos premiers apôtres, c'est à dire au premier siècle de l'ère chrétienne.*
- *La seconde retarderait leur venue en Provence jusqu'à l'époque des dernières croisades.*

Quoiqu'il en soit, on peut affirmer à l'aide des documents historiques, que les Béguines Cassianites, transformées plus tard en Bénédictines, quittèrent, vers le XIème siècle, leur monastère voisin de la Sainte-Baume pour se retirer à Saint-Zacharie dont le climat était bien moins rude, mais au demeurant, toujours sous la dépendance de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Au XIIIème siècle, quand la découverte du corps de Sainte Marie-Magdeleine eut décidé le Comte de Provence, Charles II d'Anjou, à construire la magnifique église de Saint-Maximin pour conserver ce dépôt sacré, le pieux Prince voulut le confier aux religieuses Dominicaines, alors, dans toute la ferveur de leur nouvel institut. Mais il ne consentit pas à priver les Bénédictines et leurs sœurs des Béguines de tous leurs droits sur la Sainte-Baume et sur le prieuré de Saint-Maximin où elles avaient, durant de longs siècles, gardé fidèlement le souvenir de l'Amante du Sauveur et imité les vertus de cette illustre Pénitente.

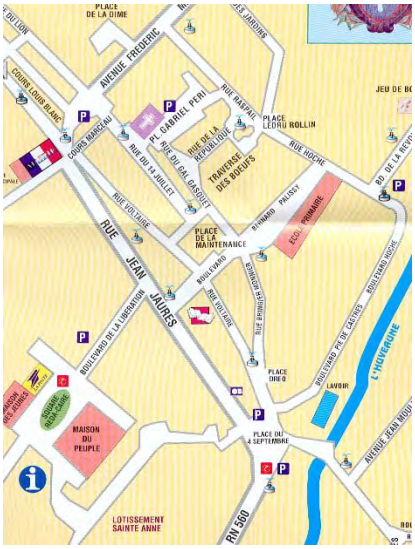

Saint-Zacharie, le Village aux 16 Fontaines

En 1989, année du Bicentenaire de la Révolution, nous avons voulu renouer avec une ancienne tradition et célébrer « La Fête des Fontaines ».
Il est vrai qu'à Saint-Zacharie, il n'y en a pas moins de seize, pour la plupart construites sous la municipalité Hercule Gaimard entre 1838 et 1848.
En cette occasion, il avait été édité un petit livret reprenant l'intégralité des allocutions qui avaient été prononcée devant certaines d'entre elles. Nous ne reprendrons point ces textes, mais allons toutefois « vous en parler un peu ».

Fontaine de la Marianne (place Ledru-Rollin)

Tout près de cette fontaine, rue du Terreau, se trouvait l'ancienne Mairie, pas très loin, rue du Général Gasquet était le Four Banal où les zachariens venaient cuire leur pain. Tout à côté, se trouvait une école religieuse et à ses côtés même, dès la fin des vendanges, on installait un alambic pour y distiller « l'eau de vie de marc ».

Fontaine du Lion d'Or

Celle-ci est construite sur une parcelle de terrain dont fit don la famille Sipriot, à une époque où le boulevard Bernard Palissy n'existait pas encore. Il fut ouvert au tout début du siècle avec la création des écoles en 1907. Elle comportait en plus de son aspect actuel, en son sommet, une boule en ciment qui, s'étant dégradée au fil des ans, fut supprimé en 1930 sous la municipalité Mailloux et remplacée par vasque et jet d'eau.

Fontaine du Cours Marceau

Une partie de l'Auberge de monsieur Ducros se trouvait à son emplacement, sur le bord de la route de Saint-Maximin à l'une des portes du village. Tout près, se tenait la Gendarmerie (dont on peut encore voir les fenêtres « barreaudées » et la Poste. Aujourd'hui, elle est, par son emplacement, la favorite des cyclistes qui s'y désaltèrent à l'ombre des platanes.

Fontaine de la Place de l'Eglise

Celle-ci a ceci de particulier qu'elle n'a pas l'aspect qu'elle aurait du avoir. Son bassin aurait du avoir une forme carrée et devait s'adosser à une maison de la place. Cette maison ayant été démolie pour agrandir ladite place, on construisit la fontaine à l'emplacement prévu, mais de forme différente. Sur cette place ainsi que sur la place Gabriel Péri qui lui est contiguë, se trouvait jusqu'en 1777, le cimetière.

Fontaine de la Place Saint-Roch (Place du 4 septembre)

A son emplacement se trouvait une « loge à cochons » et une grande fosse à purin ayant appartenu à mademoiselle Sipriot.
Les constructions s'arrêtaient à cet endroit, le chemin de Marseille étant bordé de mûriers.
Sur la place, en décembre 1837, on remplaça deux mûriers, un marronnier et deux ormeaux par quatre platanes.
Elle fut construite en 1938.

Fontaine Place Dréo

Cette place portait à l'époque, le nom de place de l'Ormeau, sans doute parce qu'en lieu et place du platane actuel devait s'y trouver un ormeau. Tout comme la fontaine de la Marianne, celle-ci avait le privilège de fournir son eau à l'alambic ambulant.

Tout près se trouvait un hôpital ainsi que le four à pain de François Barthélémy, poète provençal dit « Chois dou four » sur le mur duquel se trouve une plaque le rappelant ainsi que quelques vers en provençal du maître des lieux :

« Dou fournie dei rassiero
Veici lou lougamen
Fau de pan d'agrement
E de toutei maniero »

Fontaine de la Place de la Maintenance

Celle-ci ne fut construite qu'en 1925 sur l'emplacement d'une fontaine qui avait du être détruite en raison des nuisances qu'elle occasionnait à l'habitation à laquelle elle s'adossait. L'actuelle fut donc construite, malgré la petite dimension de la place, à une petite distance du mur. Cette place tire son nom d'une manifestation qui s'y est tenue à l'occasion de la Fête de la Maintenance du Félibre Provençal. Elle s'appelait précédemment place du 4 septembre 1932.

Fontaine de la Place de la Céramique

Construite en 1994, la municipalité Coulomb a voulu donner, en souvenir de l'époque des années fastes de l'industrie céramique zacharienne et en l'honneur de ceux qui ont contribué à la renommée du village, le nom de place de la Céramique d'où le nom de la fontaine qui s'y trouve.

Les autres fontaines, d'une importance moindre quant à leur origine et leur dimension, se trouvent quartier du Pavillon, boulevard de la Libération, avenue Frédéric Mistral, La Petite Foux, avenue Juramy, Montée des Potiers, Le Pavillon, et boulevard Bernard Palissy.

Les Oratoires

Les oratoires de Saint-Zacharie se situent sur un axe Nord-Ouest/Sud-Est.
Ils paraissent servir de liaison entre les anciens bourgs de La Canorgue au Nord, Rastoin au Centre (Saint-Zacharie) et Orgnon au Sud.

Nous trouvons en partant du côté Nord et descendant vers le Sud :

Oratoire Saint-Victor

- *Saint-Roch*
- *Saint-Antoine,*
- *Saint-Victor,*
- *Saint-Bernard,*
- *Notre-Dame-de-Lourdes*
- *Saint-Pierre*
- *Nativité*
- *Sainte-Marthe*
- *Sainte-Madeleine*
- *Saint-Lazare*
- *Saint-Jacques Le Majeur*

L'oratoire est un lieu où on ne peut entrer, mais constituant un habitacle « niche », où est déposé un personnage vénéré, à caractère généralement religieux. On en distingue deux sortes :
Les Anciens bâtis en pierre de taille, représentant un caractère assez spécifique dans leur aspect culturel, déterminant bien souvent un lieu ou un quartier,
Les récents dont la conception est de construction nouvelle, bâtis en matériaux le plus souvent conventionnels. Ils sont disposés de façon ornementale, pilier de portail, encadrement d'arrivée d'eau, ou tout simplement pour donner un caractère spécifiquement provençal à l'habitation. Il faut dire que le Var a la plus forte concentration d'oratoires de l'hexagone.
Il est difficile de connaître de façon exacte le pourquoi de sa construction et l'installation de tels personnages. Le plus souvent cela relève d'un caractère privé, en reconnaissance d'un événement que l'on juge positif, mais aussi par une motivation collective dans le même sens, et l'oratoire se trouve alors situé sur un site public ou encore en souvenir d'une ancienne chapelle disparue des lieux et que l'on commémore de cette façon.
Toutefois si on peut rappeler de façon succincte l'histoire du personnage représenté dans l'habitacle, il ne nous est pas possible d'établir de façon certaine une corrélation entre ce personnage et son oratoire.

Les Oratoires (carte)

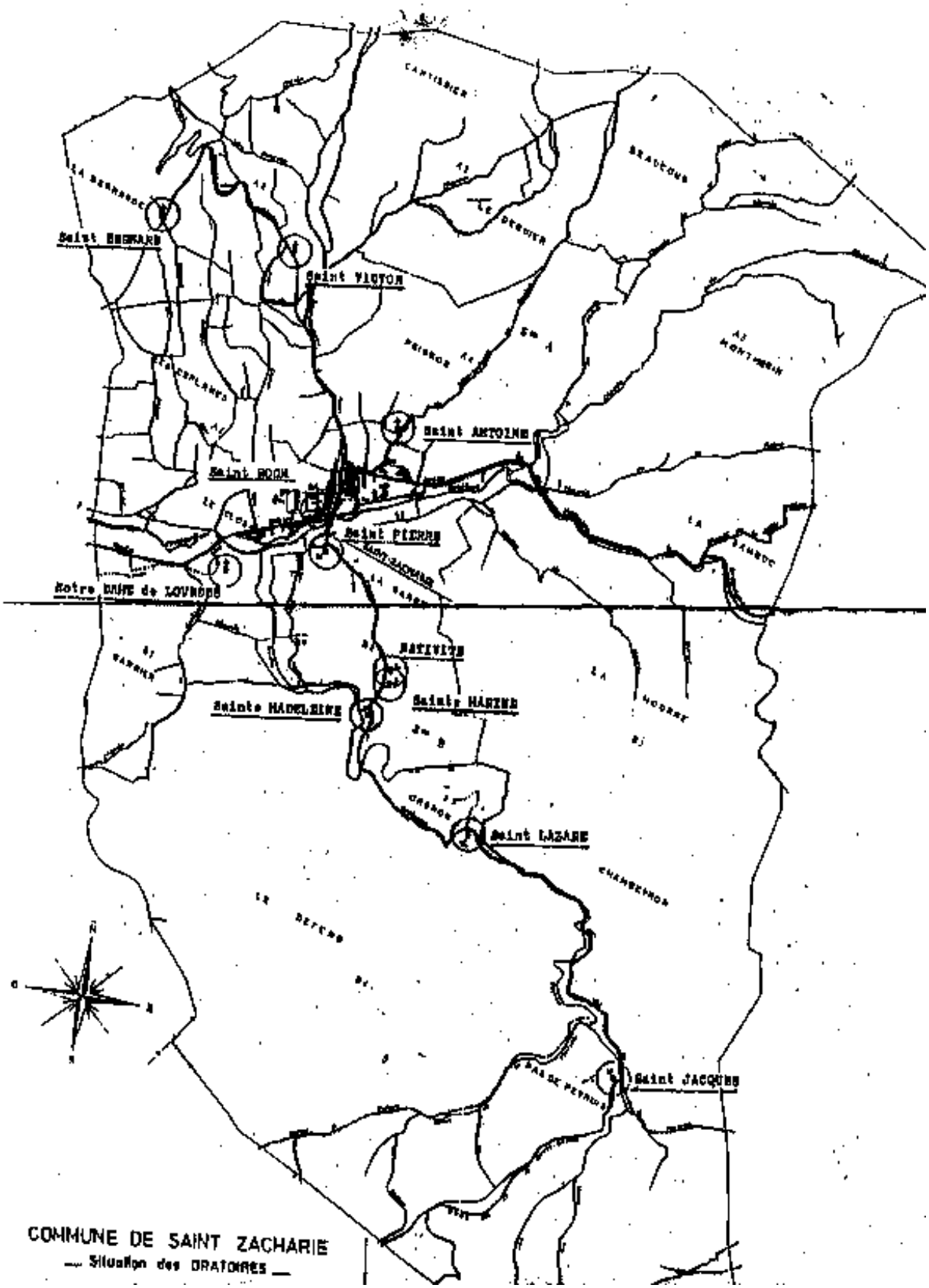

Le Lavoir

Cet ancien lavoir se situe route du Plan d'Aups, à hauteur du Pont de Saint-Roch. Les lavandières de Saint-Zacharie s'y retrouvaient régulièrement pour laver leur linge et bavarder entre elles, pendant que les enfants jouaient au bord de l'Huveaune,.

Les Sources des Nayes

Aux Sources des Nayes, se trouvaient les traces d'un camp romain.

Aujourd'hui, la couronne de verdure qui enserre les sources, accueille, chaque dimanche de nombreux visiteurs. Jadis c'étaient les zachariens, pour qui toutes les occasions étaient bonnes pour faire la fête. Il s'y trouvait d'ailleurs un kiosque à musique, dont la forme était quelque peu curieuse, ainsi qu'une « buvette ». Aujourd'hui, ce sont les Marseillais qui y ont élu leur domicile dominical.

Plusieurs sources offrent une eau fraîche et limpide, dont le débit, malgré les périodes de sécheresse, demeure raisonnable.

De larges espaces herbeux permettent la pratique du pique-nique et de jeux de toutes sortes, y compris les boules sur quelques sentiers de terre.

En prenant par le sentier qui débute au-dessus des sources les plus éloignées, on peut rejoindre au niveau du Pont d'Orgnon, la route qui mène à la Sainte-Baume et au Plan d'Aups Sainte-Baume, passant tout près de la Chapelle de Notre-Dame d'Orgnon.

La Chapelle Saint-Clair

Située au nord du territoire de la commune, sur une colline dont elle a fini par prendre le nom, bien que cadastralement elle soit située au quartier de Peygros.

Cette chapelle fut construite par ordre de Bringier-Monnier en 1542 et portait alors le nom de Chapelle de Sainte-Croix.

Cette première chapelle, étant tombée en ruines, comme bon nombre à cette époque là, une délibération fut prise en 1658 :

« Proposition de faire construire la Chapelle Sainte-Croix qu'est au-dessus de la montagne Peygros (actuellement Bois de Saint-Clair) terroir du lieu-dit, au même lieu et place des vieilles ruines et masures qu'estaient ladite chapelle et que d'un tableau qu'on fera poser sur l'autel d'icelle. Il sera dépeint une Sainte-Croix au mitan et, aux deux côtés, un Saint-Mitre, Martyr et Saint-Clair, Abbé. »

Une autre délibération en 1659 :

« Pouvoir de traiter avec un maître peintre d'Aix pour le plafond et le rétable de Sainte-Croix. Honoré Bouret, peintre choisi, reçoit 30 livres, moitié du prix convenu. »

On peut donc supposer que cette chapelle était ornée de peintures, lesquelles ont disparu avec le temps, d'autant que la toiture, et donc le plafond, furent les premiers à tomber en ruines.
Il y a quelques années, une équipe de bénévoles a restauré cette chapelle, laquelle a été inaugurée et bénie le 16 septembre 1991 et dans laquelle, régulièrement est dite une messe.
On peut y accéder, directement en empruntant le chemin du cimetière puis en traversant la Résidence Saint-Clair ou faire un grand détour en empruntant le chemin du Déguier à partir de l'ancienne mine.

Notre-Dame d'Orgnon

Sur la colline d'Orgnon se dresse une chapelle de l'Annonciation datant environ de l'an 1040 de notre ère.

Elle fut d'abord l'Eglise paroissiale du village d'Orgnon, desservie par les Religieux de Saint-Victor (Abbaye de Marseille) qui avaient le titre de Seigneurs d'Orgnon.

Au fur et à mesure de la désaffectation du village d'Orgnon au profit de Saint-Zacharie, la chapelle perdit peu à peu de son importance. Elle fut incendiée pendant les guerres de Religion et ne fut rétablie qu'en 1609.

En 1863, un Curé de Saint-Zacharie, ému devant la vétusté et le dénuement de la chapelle, voulut redonner à Notre-Dame d'Orgnon sa véritable vocation de sanctuaire.

Le 7 mai 1869, la première pierre du nouveau sanctuaire fut bénite au milieu d'une grande assemblée de fidèles. La population a aidé à la construction de la chapelle soit par des offrandes en argent, soit par des prestations en nature.

On pouvait y voir, sur ses murs, quelques ex-voto, témoignages de grâces obtenues par l'intercession de Notre-Dame d'Orgnon.

Le 20 octobre 1870 eut lieu l'inauguration et la bénédiction de la chapelle terminée.

Pendant très longtemps, les zachariens motivés par une grande piété traditionnelle, montaient à Orgnon le 25 mars, jour de l'Annonciation. Puis un curé nommé Davin, transféra ce pèlerinage au deuxième lundi de Pâques, le lundi de Quasimodo.

Le jour de la fête, on se rendait le matin aux processions pour y chanter la Messe. Ensuite, c'était la dispersion sur la colline pour prendre un « modeste » repas. Après on quittait alors Orgnon sans aucune cérémonie pour se rendre à l'Eglise paroissiale pour y chanter les vêpres solennelles suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement par permission spéciale.

Aujourd'hui la fête religieuse a lieu le Lundi de Pâques, une Messe y est célébrée par le Curé du Village ensuite la population du village se joint aux fidèles pour une joyeuse fête champêtre qui complète la fête religieuse. Un barbecue est mis à la disposition des participants pour un repas champêtre, animé par des chants, des danses et des jeux, dont les boules ne sont pas exclues.

Actuellement propriété privée accès interdit, site protégé.

Le Parc du Moulin Blanc

Après avoir appartenu pendant plusieurs siècles à une famille Blanc, le parc devint la propriété de la famille de Saporta.
Adolphe de Saporta fit exécuter en 1850, sur les plans de Revoil, en tenant compte des indications de son beau-frère de Fonscolombe, le château actuel. Il fit tracer les lignes du parc et effectuer les plantations.
C'est en 1851 que monsieur de Drée dessina le Parc du Moulin Blanc, à la demande du marquis Adolphe de Saporta, quartaïeul des propriétaires actuels. La plantation d'arbres, commencée dès l'hiver 1851, se poursuivit pendant une décennie. Elle fut l'objet de soins particuliers du marquis et de son fils, Gaston de Saporta.

De génération en génération, le parc fut maintenu dans sa beauté et dans l'orientation souhaitée par ses créateurs. La plupart des arbres, datant des premières plantations, sont largement centenaires. L'ensemble constitue un jardin anglais rendu très harmonieux par la variété des perspectives due au vallonnement du terrain, les deux rivières qui délimitent la propriété ainsi que de nombreuses sources ont permis la création d'un petit lac riche d'une collection de nympheas.
Parmi les espèces les plus remarquables de cet arboretum, on trouve une collection de conifères (séquoias sempervirens qui dépassent 35 m, cyprès chauves, pins laricio, pitchpins, ifs…) de hêtres (fagus silvatica de 3 m de périmètre, hêtres pourpres, hêtres pleureurs) des liquidambars, un tulipier de Virginie, un oranger des Osages, un grand nombre de magnolias griandifloras, diverses espèces de platanes, etc…
Un espace appelé « La Petite Sainte-Baume » rassemble les plus beaux spécimens d'espèces présentes sur le massif : hêtres, ifs, tilleuls, houx…
Une étonnante bambouseraie, particulièrement prolifique occupe le milieu de la prairie, au centre de la propriété.
Par l'ouverture du parc au public, les descendants de Gaston de Saporta espèrent perpétuer l'esprit dans lequel a été créé ce jardin, et souhaitent, en même temps, continuer à implanter des espèces qui feront le bonheur des générations futures.

Saint-Zacharie
Jadis célèbre pour ses poteries et son industrie céramique

Les années fastes se sont situées depuis le début du siècle jusqu'à la guerre 39-45. Très nombreuses étaient les usines qui, à cette époque là, donnèrent le renom à Saint-Zacharie. La production principale était les derniers temps, les carreaux de terre naturels ou vernissés, ainsi que les plinthes de soubassement.

En fait, l'aventure avait commencé bien avant, lorsqu'un certain Pierre Toche, ouvrier céramiste venu de Moustier-Sainte-Marie, qui, trouvant l'argile extraite à Saint-Zacharie d'excellente qualité, donna à l'industrie locale un sérieux coups de pouce en apprenant aux artisans locaux à « faire autre chose » que des tuiles, des briques et des ustensiles ménager tels les tians et les plats.

Ce fut le début de la prospérité du village qui vit ses artisans potiers, dont le nombre grandit rapidement, fabriquer des articles de poterie de grande qualité.

Entre 1900 et 1930, on compta jusqu'à 24 usines de céramique. La renommée du village était faite, les commandes affluaient de toutes régions, de tous pays.

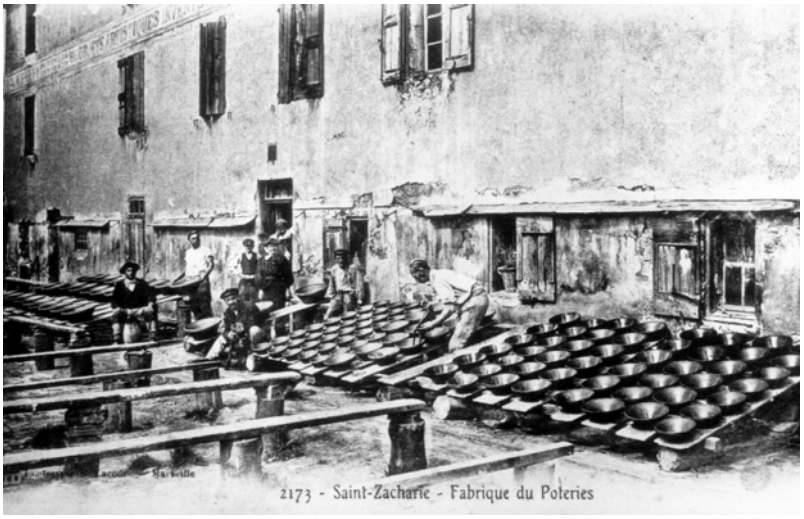

De nos jours, quelques anciens peuvent encore témoigner de cet engouement et se souviennent encore avec une légitime émotion, des heures passées au façonnage, au vernissage, au « rabelissage », à la cuisson…

Souvenir des jours fastes… Le modernisme a progressivement vu le déclin des entreprises locales (carreaux en provenance d'Espagne ou d'Italie, tuiles fabriquées à Marseille…). Ces entreprises, faute d'avoir voulu ou su s'adapter, ont peu à peu, fermé leurs portes. La dernière usine ayant résisté étant celle qui se trouvait à l'emplacement actuel du supermarché.

Aujourd'hui, en souvenir de cette époque bénie, en mémoire de tous ceux qui ont contribué à la renommée de ce village, la municipalité a voulu donner à la place récemment réalisée en plein cœur du village, celui de « Place de la Céramique ».

Vases à fleurs ordinaires

c/m	25	28	30	32	38	39
pouc.	9	10	11	12	13	14
Prix le cent.....	155	250	330	450	600	1300

Vases à fleurs vernis vert extérieurement

Pouces	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
le cent	81	117	156	210	330	465	750	990	1350	1800	3900

Vases à pieds vernis vert

Pouces	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
la pièce	1,65	2,35	3,15	4,20	6.60	9,30	15	20	27	36	78

Plats d'Équipage

Nos 6 8 10 12 16 20 25 30 au nombre.... 24

Conditions Générales de Vente

Nos marchandises, même lorsqu'elles sont vendues franco gare Aurial, quai Marseille, etc., **sont prises et agréées à l'usine.** Elles voyagent, même si le transport est payé d'avance, **aux risques et périls de l'acheteur** qui est sans recours contre l'usine pour les éventualités de voyage, d'avarie, de casse, de manquant ou toutes autres causes.

Les destinataires ont le droit, avant règlement de la lettre de voiture, de vérifier l'état intérieur du colis amené par un voiturier sans que celui-ci puisse exiger pour cette opération l'assistance de deux témoins prescrite par l'article 106 du Code de Commerce.

Les avivés étant faits contradictoirement il n'est accepté aucune réclamation pour cause de manquant.

Tarif des emballages : Wagons au cadrex, 5 % du montant de la facture.

Hanaxes : la pièce, Frs. 15.

Les Harasses ne sont pas reprises.

Les cadres doivent être retournés franco gare de départ dans un délai maximum de 30 jours. A défaut ils seront facturés au cours du jour.

Toutes nos marchandises sont payables à MARSEILLE.

Nos traites n'étant qu'une facilité accordée à nos clients ne sont pas une dérogation à la condition de paiement dans MARSEILLE. En cas de contestation le Tribunal de Commerce de Marseille est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Pour faciliter la bonne exécution de leurs ordres nos clients sont priés d'observer les dénominations et numéros figurant au présent tarif.

Les prix sont sans engagement de durée et les **dimensions ou contenances ne sont qu'approximatives.**

CE TARIF ANNULE LE PRECEDENT.

MANUFACTURES de POTERIES de St-ZACHARIE (Var)

PRÈS MARSEILLE

Créées par **TOCHE DE MOUSTIER** en 1634

MÉDAILLE D'OR EXPOSITION INTERNATIONALE MARSEILLE 1906
MÉDAILLE D'HONNEUR EXPOSITION UNIVERSELLE MARSEILLE 1906
MÉDAILLE DE BRONZE EXPOSITION D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE HYÈRES 1911

BREVETÉ S. G. D. G.

Établissements J. NEGRE

Société Anonyme au Capital de 75.000 Francs

73 à 75 bis, Rue d'Italie, 73 à 75 bis

MARSEILLE

Téléphone : C. 60-36
R. C. Marseille 74.452

Adresse Télégraphique
JINEGRE - MARSEILLE

Spécialité de TERRINES et CONQUES dites de CONFISEURS

POTERIE ARTISTIQUE TARIF-ALBUM SPÉCIAL SUR DEMANDE

Avec un modèle nous fabriquons tous les genres de Poteries qui nous sont demandés

Poteries Communes et Fines

vernissées rouge, vert et jaune

Abreuvoirs pour Colombiers

	Contenance litres	PRIX Le Pièce
No 4.....	10	16.00
6.....	8	11.00
8.....	6	8.00
10.....	4	6.40
12.....	3	5.60
16.....	2	4.00
20.....	1 1/2	3.20

Abreuvoirs fermés pour poules

Nos 6, 8, 10, 12, 16, 20, 24
le nombre..... 32

Abreuvoirs ovales

4	6	8	10	12	16	le nombre.. 32
46	40	33	26	22	18	cm. de diam.

Soucoupes vernies vertes

même prix que le vase s'y rapportant

Bains de pieds hauts, vernis intérieur

No	1	2	3	4	le nombre..... 28.80
haut	44	39	33	30	cm. de diamètre

Bains de pieds hauts vernis intérieur et extérieur

No	1	2	3	4	le nombre..... 38.00
haut	44	39	33	30	cm. de diamètre

Bains de pieds bas, tout vernis

No	1	2	3	4	.....le nombre 38
	48	40	37	33	cm. de diamètre

Bains de pieds bas, vernis dedans seulement

No	1	2	3	4	le nombre..... 28.80
	48	40	37	33	cm. de diamètre

Bérenguières fines jaunes

		Le Pièce
No 00.....	haut. 16 cm.	3.20
0.....	— 18	4.00
1.....	— 20	4.80
2.....	— 22	6.40
3.....	— 24	8.00
4.....	— 26	10.00
5.....	— 30	12.00

Péchier

vernis rouge ou vert

Nos	6	8	10	12	16	20
Contenance	10	8	5	3	2	1½

Prix { Fin ..... le nombre 40
Commun.... — 32

Soucoupes non vernies

pour vases à fleurs
même prix que le vase s'y rapportant

Conques Fines

vernis jaune et vernis vert

Nos	2	4	6	8	10	12	16	20	le nombre.... 40
Diam.	54	50	45	40	35	30	25	20	cm.

Conques communes vernis dedans seulement jaune et rouge

Nos	2	4	6	8	10	12	16	20	le nombre.... 32
Diam.	54	50	45	40	35	30	25	20	cm.

Cruches communes vernies à demi

Nos	6	8	10	12	16	20	cm.
Conten.	10	8	5	3	2	1 1/2	le nombre 32

Cruches fines vernis jaune dedans et vernis vert dehors

Nos	6	8	10	12	16	20	cm.
Conten.	10	8	5	3	2	1 1/2	le nombre ... 40

Jarres Provençales

Nos	1	2	4	6	8	9	10	11	
hauteur	52	45	40	35	31	22	18	12	cm.
Prix	40	25	12	8	6	3.50	2.75	1.50	

Jarrons vernis jaune dedans et vernis vert dehors

Nos	2	4	6	8	10	12	16	20	le nombre 40
cont.	30	20	15	10	6	4	3	2	lit.

Jarrons vernis dedans seulement

Nos	1	2	4	6	8	10	12	16	20	le nombre 32
cont.	40	30	20	15	10	6	4	3	2	lit.

Nids de Pigeons non vernis

	10	12	le nombre 20
Diamètre	34	31	cm.

Nids à Pigeons ronds non vernis

No	1	2
Diamètre.....	22	25 cm.
Prix .....le cent	120	160

Pots pour Salaisons

vernis en dedans et en dehors à moitié

Nos	4	6	8	10	12	16	20	24	le nombre 24
Conten.	10	8	6	4	3	2	1	1/2	lit.

Tians vernis, jaune ou rouge intérieur seulement

Nos	2	4	6	8	10	12	16	20	le nombre 32
diam.	60	55	50	45	40	35	30	25	

Tians fins ..... le nombre 40

Vases de Nuit vernis tout jaune

Nos	2	4	6	8	10	12	le nombre 28
diamètre	30	28	27	26	23	18	cm.

Vases de Nuit communs vernis jaune dedans et rouge dehors

Nos	1	2	4	6	8	10	12	..... le nombre 24
diam.	34	28	26	25	24	21	17	cm.

Vases à fleurs ordinaires

c/m	3	4	6	7	9	10	11	12	14	16	20	22
Pouces	1	1 1/2	2	2 1/2	3	3 1/2	4	4 1/2	5	6	7	8
le cent	10	11	15	16	19	20	27	35	39	52	70	110

la céramique usuelle en Provence

Cruche

Douïre

Pichet à vin

Tian

Lanterne

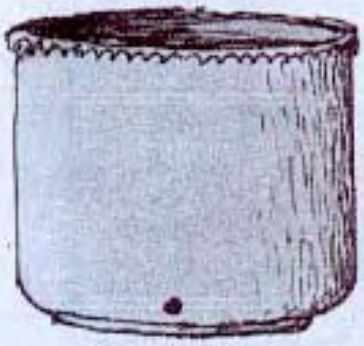

Bugadier

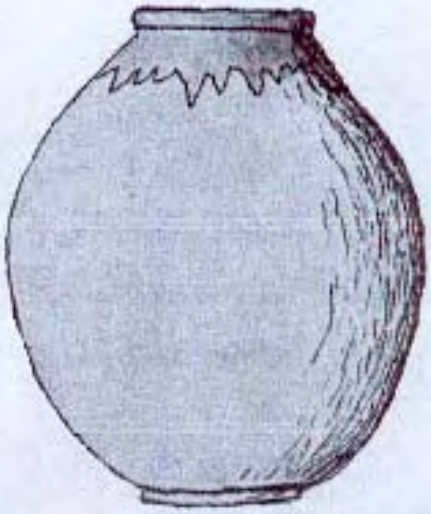

Jarre (XVIe siècle)

Pichet de marin
(à base élargie)

Petite jarre
(parfois avec anses)

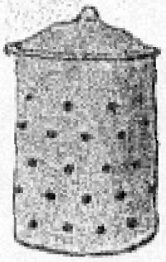

Vase à escargots
(perce de trous)

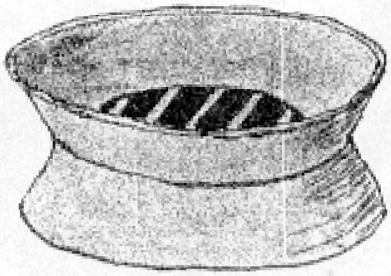

Réchaud à charbon de bois
(terre non vernissée)

Grand pot de chambre
(hauteur : 0m30 à 0m40)

Seille pour traire les chèvres

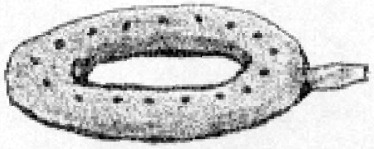

"Moine", bassinoire à
eau chaude

Ils ont fait à leur époque la fierté de Saint-Zacharie

Au fil des siècles, comme tout village, Saint-Zacharie a vu naître ou vivre quelques célébrités. Le temps nous manque pour vous raconter ce qu'ils ont fait pour être célèbres, ce qui ne nous empêchera pas cependant de les citer :

- *Le Père Dominicain Sébastien Michaelis.*
- *Le Général Joseph Gasquet, Baron d'Empire.*
- *Le Marquis Gaston de Saporta, paléontologue.*
- *Jules Besson, poète provençal, félibre.*
- *François Barthélémy, poète provençal, célébrité locale.*
- *Paul et Hercule Gaimard.*
- *Augustin Juramy, inspecteur des Escadres en Méditerranée.*
- *Louis Maurice de Châteauneuf.*

Et plus récemment :

- *Joseph Gandour, plus connu sous le nom de Reda Caire, Prince de la chanson française, adulé des foules dans les années 40 à 60, chez qui séjournait très fréquemment le compositeur Gabaroche. Décédé le 9 septembre 1963, Reda Caire repose dans le petit cimetière de Saint-Zacharie où il a été inhumé dans le costume du Prince Danilo, personnage principal de l'opérette « La Veuve Joyeuse ». Le 16 août 1986, à l'initiative du Comité des Fêtes, la municipalité Pierre Coulomb, a donné à la place où se déroulent annuellement les Fêtes Locales du 15 août, le nom de square Reda Caire, face à la Maison du Peuple où il donna si souvent des concerts, bénévolement.*

Nous en avons certainement oublié. Que leurs descendants ou sympathisants ne nous en tiennent pas rigueur, nous ne manquerons pas de parler d'eux à la première occasion.

Un peu d'histoire

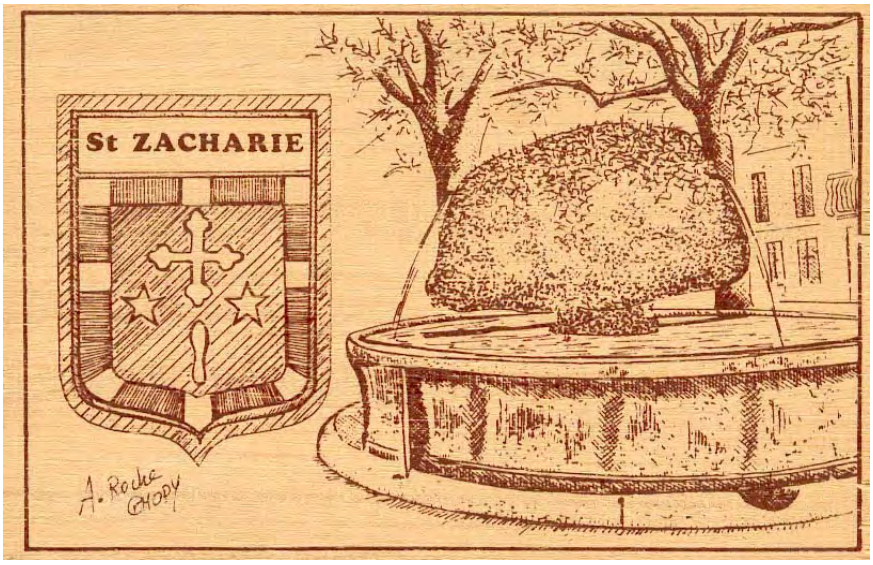

D'après les travaux du Père Pellegrino

UN PEU D'HISTOIRE ANCIENNE
OU
LE BERCEAU DE NOTRE VILLAGE

Il y a maintenant plusieurs années que le Père PELLEGRINO nous a quitté.
Il a, durant de longues années, effectué des recherches pour connaître et faire connaître le passé de Saint-Zacharie.
Au cours des années 1977 à 1980, il a rédigé, de façon condensée, le résultat de ses recherches, sous forme de petits articles parus dans les divers bulletins municipaux.
Ce résultat, même si d'aucuns pensent qu'il n'est pas le reflet tout à fait exact de l'histoire, a au moins le mérite de nous en avoir retracé les grandes lignes, ce dont nous le remercions.
Nous avons voulu retranscrire, pour ceux qui ne l'auraient jamais eu en mains, le texte intégral de ces articles.

Préface

ACHARD écrivait en 1787 : « Saint-Zacharie, vulgairement SAN JACARIE, est situé près de la rive droite de l'Huveaune à six lieues de Marseille, cinq lieues d'Aix, trois de Saint-Maximin, cinq de Brignoles et à deux de la Sainte-Baume. L'air y est pur et sain, les brouillards n'y paraissent jamais ».
(Références au Dictionnaire Historique, Géographique et typique des villages et bourgs et hameaux de la Provence ancienne).

Période Néolithique

Saint-Zacharie plonge ses racines dans un passé très reculé.
Les hommes du néolithique sont peut-être les premiers occupants du sol Zacharien.
D'après Fournier et Repflin (le préhistorique de la basse Provence, page 8).
« Les flancs de la vallée supérieure de l'Huveaune sont bordés d'une série de stations de l'époque du néolithique. Près de Saint-Zacharie, sur les flancs Est du Regagnas, s'ouvre dans les dolomies jurassiques, un grand abri dont le sol est formé par la roche. A gauche de cet abri, une petite galerie, au sol constitué par le sable de décalcification des dolomies, nous a fourni des documents humains ; c'est une sépulture sous grotte comparable à celles de Lascour et de Sainte-Claire. »

La Baume de onze heures

Gérin-Richard décrit cette grotte située dans les rochers de l'Olympe et donne l'inventaire des objets retrouvés : nombreux ossements humains incinérés, environ 1500 perles en pierre ou découpées dans des coquilles marines, des amulettes phalliques, des petites coquilles percées, une hache polie, plusieurs pointes de flèches dont quelques-unes à ailerons barbelés, des pointes de flèches en bronze et de fines aiguilles en os.
A Saint-Zacharie même, Gérin-Richard affirme que les « tufs » (terrains) qui bordent l'Huveaune renferment une abondance de documents de cet âge.
*Il énumère les objets découverts sur la rive gauche de l'Huveaune en face du village, à la partie supérieure des tufs, sous les cultures, soit des poteries néolithiques : un vase en forme d'entonnoir percé de nombreux trous, deux haches polies et des silex **
** de Gérin-Richard, statistique et protohistorique des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes (pages 10, 24, 25 et 27 - 1899).*

Période Celto-Ligure

Il faut laisser cette période néolithique pour aborder celle de transition des Celto-Ligures.
Les fondateurs de Marseille, les Grecs de Phocée, entrent sûrement en contact avec les habitants déjà établis sur les bords de l'Huveaune.

Ces habitants sont peut-être les descendants des populations préhistoriques.
Selon Emile Camau, « les Ligures font la conquête de la Provence d'une manière pacifique. Ils s'infiltrent à travers les populations néolithiques qu'ils dominèrent bientôt grâce à leur supériorité morale ».
De nouveaux arrivants se mêlent très tôt à ces premiers habitants du sol provençal :
Ce sont les Celtes. Selon Camille Jullian, les envahisseurs celtes arrivent en Gaule vers 500 ans avant J.C. Mais un autre spécialiste de la question, A. Grenier, pense que les premières infiltrations Celtes remontent à 1500 ans avant notre ère. Mais la venue de ces nouveaux arrivants n'intéresse la Provence qu'à partir de 400 avant J.C. Ils se mêlent alors aux premiers habitants, les Ligures. Ils fondent des villages sur les bords de la vallée de l'Huveaune. Ils appartiennent à la grande confédération Celto-Ligure des Salyens.
D'après Strabon, la confédération Salyenne s'étendait jusqu'au Var.
D'après Busquet « elle avait son marché à Arles. Sa capitale politique était située prés d'Aix, à Entremont, et son centre religieux, hérité des Ligures était à Roquepertuse, sur le territoire de Velaux ».
Et Justin nous dit que « les Grecs de Marseille apprirent aux indigènes à ceindre leurs villes de murs". Ceux à qui ils l'apprirent furent particulièrement les Celto-Ligures de la fédération Salyenne. Aux Ligures eux-mêmes, ils enseignèrent, comme le dit Justin, la culture de la vigne et introduisirent dans leurs champs, l'oliviers.
« Les bons rapports, écrit Denise Gall, entre culturels et commerciaux ne restent pas éternels entre Marseille et ses voisins indigènes. Isolée, impuissante à se défendre sans aide, la fédération Salyenne requiert l'appui de ses alliés romains dès le second siècle car, à ce moment, sa flotte est gérée et inquiétée par les Ligures qui peuplent la côte. Les consuls Romains, Paul Emile et Caïus Matienus entreprennent contre les indigènes une campagne punitive. En 125, un événement, lourd de conséquences, se prépare. La fédération Salyenne des tribus celto-ligures menace Marseille. Celle-ci fait encore appel à ses alliés Romains. Les deux consuls, Sextus Calvinus et Marcus Valerius Flaccus détruisent la fédération Salyenne en s'emparant de leur centres d'Entremont et de la Roquepertuse.
Mais cette fois, les romains restent dans le pays pour prouver leur évidente bonne volonté d'installation définitive : ils fondent les villes d'Aix et de Narbonne : la Provincia est créée ».

<u>Références</u> : Emile et en Provence (page 162) - Grenier : la Gaule Celtique - Raoul Busquet : Histoire de Provence (P 45 et 47) - Denise Gall : Etude sur Auriol

Période Romaine

De 58 à 50 avant JC, à la suite d'un appel des Eduens (tribu Gauloise) les romains se lancent à la conquête de la Gaule.
Les Marseillais, ayant provoqué par leurs appels et facilité par leur aide, l'établissement des Romains dans notre pays, sont payés de leur alliance.
Ils reçoivent des terres qui, jusqu'alors, appartenaient aux peuplades Gauloises. Ainsi, sous la république Romaine, toute la vallée de l'Huveaune appartient à Marseille.
Mais une rupture se produit entre les Chefs des deux partis politiques Romains. Marseille, fidèle à son idéal conservateur, choisit Pompée, candidat du parti aristocratique. Malheureusement pour elle, c'est César, l'autre candidat, chef du parti démocratique, qui triomphe.
En 49 avant notre ère, Marseille est assiégée par le lieutenant de César, Trébonius.
Elle résiste pendant de longs mois, puis capitule. Les conditions imposées par le vainqueur sont très dures. Marseille perd ses vaisseaux, ses remparts et une grande partie de son territoire. La colonie d'Arles hérite de ce que Marseille a perdu.
*C'est alors que la vallée de l'Huveaune est rattachée à Arles au point de vue administratif. Ce n'est que plus tard, au Vème siècle de notre ère, que Marseille recevra à nouveau ce territoire, lors démembrement de la Cité d'Arles. **
**Denise Gall : Etudes sur Auriol.*

Ainsi, Saint-Zacharie va recevoir des Colons Romains.
En effet, César partage cet ancien arrière-pays marseillais entre ses officiers. Ceux-ci, hauts fonctionnaires ou Chevaliers Romains d'Arles et d'Aix, établissent sur ces territoires, leur « Villae ».
« Ces "Villae", sont d'importants domaines ruraux où, à côté de la luxueuse demeure du maître et des habitations des serviteurs, se tiennent les divers bâtiments tels que, écuries, granges servant à la bonne exploitation du domaine.

*Souvent, à côté de ces bâtiments déjà cités, sont les ateliers des artisans dont les travaux sont nécessaires. Ainsi, on trouve très souvent des officines de potiers par exemple. Car, la caractéristique de ces « Villae » est d'arriver à produire, dans l'enceinte même du domaine, tout ce qui est nécessaire à son exploitation et à sa vie rurale ». **
**Gerin-Ricard : Antiquités de la vallée de l'Arc.*

A Saint-Zacharie et aux environs, on a trouvé de nombreux vestiges de cette occupation Romaine. Plusieurs "Villae" romaines très riches et populeuses s'élevaient sur les rives et près des sources de l'Huveaune, dans la délicieuse vallée de Saint-Zacharie. Papon mentionne la « Villae » de Sextus Lucinius et il écrit : « L'ancienneté de Saint-Zacharie paraît appuyée sur des preuves authentiques. On y a trouvé quelques petites colonnes, de grosses pierres liées ensemble avec des crampons de fer, un pavé à la mosaïque et une inscription dont la première ligne était effacée, mais on lisait dans les autres :*

MATRIBUS
UBELKABUS
V.S.I.M.
SE.X.LUCINIUS
SUCCESSUS

et Papon conclut : « Ce pavé à la mosaïque, ces pierres, ces colonnes étaient les débris d'un temple dressé en l'honneur des Déesses Mères.
On croit communément que leur épithète est toujours topique, c'est à dire qu'elle est tirée d'un nom de lieu ou d'un nom de peuple. Cela pourrait avoir une autre origine et venir des mots Celtiques U B, exclamation qui marque la crainte et de E L K qui signifie mauvais. Il s'ensuit de là qu'il y avait, à Saint-Zacharie, un Temple où l'on offrait des sacrifices aux mauvaises déesses pour les apaiser ».
**Papon : Histoire de Provence, tome 3, pages 367-368*

ETUDES DES VESTIGES CONNUS DANS SAINT-ZACHARIE ET DANS LES ENVIRONS IMMEDIATS

Autel païen et chrétien de Saint-Zacharie

Un autel fut découvert en 1870, à Saint-Zacharie, dans l'ancienne Prison de la Place des Terreaux. Il a une hauteur de 0.85m, une largeur de 0.48m à son fût et 0.55m à sa base. Ses côtés ont chacun une largeur de 0.38m. Sur une face se trouve une inscription en lettres Romaines d'une grandeur de 0.13m.

IOVI
O.MX

L'abréviation O . MX signifie OPTIMO MAXIMO, c'est à dire ***Jupiter tout puissant****.*
Sur l'autre face, on peut voir la croix et deux agneaux avec une forme de dais.
Cet autel se trouve aujourd'hui dans le vestibule de la Mairie de Saint-Zacharie. GERIN-RICARD (1) écrit : « Quant à l'autel de Saint-Zacharie, je n'ose lui assigner une place …parce que, si, d'une part, son origine païenne indiscutable et son ornementation très primitive, gravée au trait et non sculptée, disposent à lui faire prendre rang en tête de la nomenclature ci-dessus, d'autre part, les sujet représentés (tentures et brebis) ne font leur apparition sur d'autres monuments qu'à une époque assez basse et postérieure à celle où l'on a constaté l'emploi courant de poissons, de colombes, d'aigles, de vases, de vignes, etc.»
A l'égard de ce monument, nous manquons totalement d'élément local de comparaison et cela explique pourquoi BARGES(2) s'est tenu dans un juste milieu en l'attribuant au VI ème siècle de notre ère.
(1) GERIN-RICARD : Autels – Cippes chrétiens de Provence (P.22 et 23)
(2) BARGES : Autels Chrétiens du moyen age.

Astus ou Estusse

Au quartier d'Astus, sur le mamelon de ce nom, existe une vieille ruine dénommée CHATEAU (route du petit Galibier à environ 3 km du village, au sommet d'un rocher isolé sur la route, on peut voir encore de nos jours, un morceau de rempart). L'abbé BARGES (1) vint l'explorer le 2 novembre 1885, et en fait la description suivante :

« Ce mur, qui est revêtu de papier de grand appareil, mesure 6,50 m de long et 3 m de haut sur 1 m d'épaisseur sur chacune de ses deux faces ».

BARGES ne se prononce pas sur les origines. Il hésite entre l'Art Romain et les Massaliotes, Maîtres du Pays avant la conquête Romaine. Il semble toutefois pencher pour les Massaliotes à cause du nom Grec ASTUS ou ASTU que la tradition donne à ces Ruines et qui signifie VILLE, et BARGES conclut, après son exploration :

« Du reste, nous pouvons dire qu'en descendant, nous avons trouvé presque partout, le sol parsemé de ruines, de restes de murailles, de traces d'édifices et d'habitations, ce qui atteste l'antiquité du lieu, une époque très reculée ; l'existence, sur les pentes de cette colline, d'une population plus ou moins nombreuse, vivant sous la protection de la Tour ou du Château, bâtis sur la hauteur, dispersée ou anéantie par suite de quelque événement inconnu ou, peut-être encore, ayant émigré ou étant descendue dans la plaine pour se joindre aux habitants de Saint-Zacharie…»

Plus tard, dans ce même lieu d'ASTUS, en 1921, Monsieur MAILLOUX (2) Maire de la localité, invita un archéologue, nommé CLASTRIER à un examen du lieu. Celui-ci fut bientôt convaincu grâce à des fragments de poteries de l'époque, à des pierres de jets et de frondes qui y furent trouvés, que cet endroit avait été un habitat Celtique de la haute antiquité et que les ruines qui se trouvaient au sommet du mamelon, étaient celles d'une vigie romaine bien postérieure à l'existence de l'habitat ».

Il nous a paru intéressant d'exposer les diverses opinions à ce sujet en souhaitant que des fouilles sérieuses puissent se faire un jour afin de déterminer avec soin l'origine exacte de ces ruines.

(1) BARGES : Autels Chrétiens sur Moyen Age

(2) Articles du Petit Provençal du 17 mai 1921 et du Petit Marseillais du 20 mai 1921.

Peygros

Une pierre monumentale fut découverte en 1780 sur la pente méridionale de Saint-Clair. Un ancien magistrat, DEMANE (1) traduisit l'inscription gravée sur cette pierre en lettres romaines :

Inscription :	*Traduction :*
SEX . ATTIAE	A SEXTIUS ATTIAE
VALERIE SEXTI	VALERIE SEXIA SA FEMME
XOR. ATTIAE SOR	ATTIAE SA SOEUR
FRATTI ATTIAE	ATTIAE SES FRERES
MEMMIAE PRIS	MEMMIAE L'ANCIENNE
ATTIUS SECV	ATTIUS SECOND ET LES LEURS
ETSVIS	

Les mêmes archives paroissiales de Saint-Zacharie affirment :

« Qu'une seconde villa existait à cet endroit. C'était celle du puissant Romain ATTIUS SECOND qui érigea un monument à la mémoire de ses ancêtres et de ses proches. Cette pierre est très probablement le couvercle d'un tombeau élevé à la Famille ATTIA. ATTIUS SECOND était héritier de cette très ancienne et nombreuse famille qui possédait, à cet endroit, la villae qu'on nomma plus tard PEYGROS, agglomération de maison, dit RESTONIS, SAINT-ZACHARIE actuel. Ce qui prouve qu'entre le monticule de Saint-Zacharie et la rive de l'Huveaune, il y avait de nombreuses constructions Romaines, c'est que dans cette partie du village, PEYGROS, on rencontre à chaque pas, des ruines d'anciennes murailles et briques accrochés, et c'est précisément

sur ce terrain encombré de débris antiques que l'on voyait l'inscription d'ATTIUS SECOND, entourée d'ossements humains et recouverte par des briques romaines ».
Cette plaque, comportant l'inscription, se trouve au Musée BORRELY à Marseille.
(1)Léon ROUX – Essais de statistiques sur le Bourg de Saint-Zacharie (P.44)

Saint-Victor de Savard

Au nord de Saint-Zacharie, entre les Monts de Regagnas et de Saint-Jean du Puy, s'étend le plateau de Saint-Victor. Là, s'élevait, au XI ème siècle, l'église de Saint-Victor.
L'Abbé BARGES (1) pense « qu'il est probable qu'elle remonte au commencement du XIème siècle ». Nous en trouverons l'existence dans plusieurs chartes (2) : une de 1037, à propos d'une dotation à l'église Saint-Victor de Savard par RAHIMBAUD, Archevêque d'Arles qui cite « C'est pourquoi, moi, Rahimbaud Archevêque d'Arles par la grâce de Dieu, pour l'amour de Dieu et de N.S.J.C. afin que Dieu nous pardonne le mal que nous avons fait, et pour le salut de l'âme de mes Parents, nous donnons et voulons que soit consigné dans ce document écrit, une partie de propriété, qu'en vertu de la loi, nous avons hérité de nos parents, à l'église consacrée en l'honneur de Saint-Victor qui est sur le territoire du Château d'Auriol…»
Une autre de 1065, où il est dit que « FOULQUE d'Auriol et les siens donne à BERNARD, Prieur de Saint-Zacharie la dîme de ses biens qui sont près de l'église de Saint-Victor de Savard ».
Le Docteur Bernard (3) écrit : « L'église a disparu vers 1135 pour ne laisser à la place qu'une Chapelle qui, déjà à demi ruinée en 1721, disparut complètement lors de la Révolution. »
Le 28 septembre 1877, l'Abbé BARGES visita les lieux pour retrouver les vestiges de la Chapelle. Il y trouve une pierre intéressante dont il donne la description :
« La pierre est un calcaire dur et d'un grain assez grossier. Sa longueur est d'environ 35 cm, sa largeur 20 sur une épaisseur de 15 cm. Elle est arrondie dans sa hauteur et ornée d'une corniche qui a 2 cm de relief. Sur sa face supérieure et à son bord à gauche, on voit un creux profond de 7 cm et large de 6, lequel se trouve coupé par le milieu parce que de ce côté, la pierre a été brisée ou sciée en deux dans le sens de la longueur et que ce côté droit de la pierre présente une surface lisse et polie sur laquelle ont peut voir les restes d'une inscription malheureusement incomplète et illisible. Elle se composait, autant qu'il est permis d'en juger de quatre ou cinq lignes. Les deux premières sont séparées l'une de l'autre par 3 cm. Entre ces deux lignes et la dernière de l'épigraphe, il règne une longue lacune d'environ 12 à 13 cm, au milieu de laquelle on distingue la lettre R. Les caractères, d'un trait passablement profond, ont une hauteur de 3 cm sur une largeur plus ou moins appréciable selon leur nature et leur forme orthographique ».
Et l'Abbé BARGES de conclure : « De ces diverses et minutieuses observations, il résulte que nous n'avons là qu'un fragment de Cippe ou d'Autel antique, que la moitié d'une épigraphe latine qui reste pour nous indéchiffrable ».
Le docteur BERNARD fit des fouilles modestes (une tranchée de 0,75 m, profonde de 1,50 m) et trouva un tombeau contenant le squelette d'une femme. Il en tire la conclusion suivante :
« Les restes des trois époques : Ligure, Gallo-Romaine et Médiévale se superposent donc dans ce champs de Saint-Victor. »
Il nous faut citer au passage quelques endroits où des tuiles Romaines ont servi de toiture ou comme matériaux de construction de murs à : La Julienne, Estus, la Bernarde et Gaumin.
A GAUMIN, les ruines d'une chapelle du Moyen-Âge contenant des matériaux romains et, en face de cette ruine, une énorme assise de pierres bâties longue de 5 mètres, large de 1m75 et haute de 0m90 sont sûrement les derniers vestiges d'un temple dont les débris ont servi à construire la Chapelle de GAUMIN (MAILLOUX).
Une belle médaille en or de TITE VESPASIEN (4) bien conservée, représentant, d'un côté la tête de cet Empereur romain et sur l'autre face un autel votif, fut trouvée en 1821 dans la propriété de Joseph Barthélémy dit Chauvilly, au quartier de Fenouilloux.
Cette médaille fut vendue et livrée à Monsieur de Saint-Vincent d'Aix pour 28 francs.
(1) Abbé BARGES – Autels Chrétiens du Moyen âge.

(2) CHARTES : de 1037 Albarés – Prieuré de Saint-Zacharie : Grand cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor à Marseille, folio 21, Cartulaire imprimé n°64. De 1064 : Grand cartulaire de Saint-Victor – folio 108, cartulaire imprimé n°104.
(3) Docteur BERNARD : Revue de Provence – 4ème année – 1902/1904 – p.158.
(4) Léon ROUX – Essai de statistique sur Saint-Zacharie – pages 45 et 46.

Le Camp d'Aga

Là aussi, des découvertes ont été faites.
Nous avons un compte rendu dont nous citons un extrait :
« Camp d'Aga…dans ce champ existait une villa romaine des substructions de laquelle, Monsieur Victor Fabre, propriétaire a retiré peu à peu une véritable collection de monnaie marseillaise et toute une série de bronze Romains allant de TIBERE à CONSTANTIN (Calligula, Domitien, Adrien, Néron), des fibules et des épingles en bronze, des charnières de coffrets en os, de la poterie sigillée avec dessins en relief, toute la céramique commune Gallo-Romaine. La présence dans ces ruines de marbres variés, de vestiges de bains, de morceaux de stuc blanc orné à la fresque de feuillages verts, indiquent une richesse peu commune dans les « villae » de la localité.
De cette habitation dépendait une briqueterie qui est une des plus anciennes de ce genre à Saint-Zacharie, où cette industrie a été de tout temps très importante. Les dates extrêmes de monnaie du Camp d'Agha et la présence en ce lieu de la vaisselle salienne et de la poterie grise, estampées à Rouelles et Palmette, indiquent une période allant du IIème au Vème siècle de notre ère.

Orgnon

Léon ROUX écrivait en 1862 « Le rocher d'ORGNON est entièrement isolé, sa hauteur est assez considérable, il est de toutes parts presque inaccessible et d'une défense très facile…il a dû, par sa position, servir, dans les anciens temps, de refuge aux habitants de la contrée. Les Romains ne pouvaient pas négliger une position naturelle si facile à fortifier…l'escalier pratiqué pour y monter fut, jadis, en partie couvert et fermé, les plates formes disposées pour la défense doivent être leur ouvrage. La région fut occupée par les Gallo-romains et il est hors de doute qu'un temple dédié à Mars se dressait là où est aujourd'hui la chapelle. On y conservera longtemps l'Autel païen, trouvé en 1832 dans les fondations, qui fut vendu à un particulier, mais dont un des margaillers de la paroisse de Saint-Zacharie à fait faire une reproduction qui a été placé dans le sanctuaire.
L'inscription se traduit ainsi :

A MARS GIARIN
VŒU ACCOMPLI PAR SESTUS, JULIUS, FIRMINUS

Ce temple dédié à Mars par Sestus, Julius, Firminus avait sans doute pour objet de mettre la forteresse d'Orgnon sous la protection de ce Dieu de la Guerre.

Ce monument, découvert sur le Rocher d'Orgnon, paraît être le plus ancien découvert à Saint-Zacharie. C'est une pierre taillée en forme d'Autel, de 85 cm de hauteur, 45 cm de largeur et de 35 cm d'épaisseur.

La Provence Chrétienne

Le christianisme a pénétré très tôt dans notre pays. Raoul BUSQUET (1) écrit : « Il serait cependant invraisemblable qu'un port tel que Marseille, en relation de tous temps avec le Levant, n'eut pas servi de bonne heure, de porte d'entrée à la Foi nouvelle ».
Dès le premier siècle après Jésus Christ de petits groupes de chrétiens existent déjà. Une inscription trouvée à Marseille en 1837 l'affirme : Deux chrétiens, SATRIUS VOLUSIANUS et FORTUNAT ont souffert et sont morts pour avoir témoigné de leur foi. A cette inscription chrétienne, il faut ajouter le sarcophage de la GAYOLE, entre Tourves et Brignoles, qui date de la fin du IIème siècle et qui est « la plus antique des tombes chrétiennes qui nous soit parvenue ».
Et Raoul BUSQUET ajoute : « l'on constate donc en pleine certitude la pénétration du christianisme en Provence, par Marseille à une date très précoce, ensuite son acheminement par la vallée de l'Huveaune dans l'intérieur ».
En 413, Jean CASSIEN, moine d'Orient, arrive à Marseille et y fonde deux monastères, l'un pour les hommes, c'est le Monastère de SAINT-VICTOR, l'autre pour les femmes, c'est celui de SAINT-SAUVEUR.
D'après les historiens de la Provence, des religieux cassianites s'établirent à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin.
Dès que Saint-Cassien fut arrivé près du sanctuaire vénéré de la Sainte-Baume, le silence profond qui règne autour de cette Grotte, la vue de cette forêt sombre et mystérieuse, le souvenir de la PENITENTE …le déterminèrent à choisir une retraite dans ce lieu de prédilection. Il construisit sa cellule à 6 km et à l'Orient de la Sainte-Baume, dans une position solitaire, embellie néanmoins par une source d'eau très limpide, ombragée par des touffes d'arbres qui rendent l'aspect de ces lieux un peu moins sévère. Il venait toutes les années passer le temps de carême dans sa solitude…
C'est à côté de sa cellule qu'il fit construire un monastère assez vaste où ses religieux appelés de Marseille participeraient aux joies de sa retraite. Cette œuvre première achevée, ce Saint Abbé fit construire dans le désert de la Saint-Baume, un second monastère pour les religieuses qui suivaient son institut.
Des ruines qui apparaissent encore au-dessus du Pic des Béguines, dont l'élévation est à 362 pieds au-dessus du niveau de la mer, désignent la place qu'il occupait.

(1) Raoul BUSQUET : Histoire de Provence – Pages 88, 89, 90, 133, 134 – Annales paroissiales de Saint-Zacharie.

Les Invasions

Dès la deuxième moitié du Vème siècle, les Gaules sont de nouveau en proie aux invasions germaniques. Les envahisseurs barbares sont attirés par la fertilité et la richesse de notre Pays Provençal.
A la mort de l'Empereur THEODOSE, l'Empire Romain se partage en deux :
L'Empire d'Orient et l'Empire d'Occident. Cette division aggrave les choses. La mésentente et la rivalité vont se manifester entre deux gouvernements.
Pendant ce temps, les Barbares parcourent la gaule :
Arles est assiégé plusieurs fois, mais résiste victorieusement et sert de remparts à la civilisation.
Mais en 476, l'Empire d'Occident disparaît et les barbares se lancent à nouveau à l'assaut de la ville d'Arles. EURICH, roi des Visigoths s'empare d'Arles, de Marseille et des régions environnantes. Les Burgondes occupent Avignon et s'installent dans le pays jusqu'à la Durance.
Les barbares détruisent tout sur leur passage. Bouche (1) parle de la désolation des églises catholiques par ce roi EURICH « fort impie envers les églises des champs, les ayant presque toutes désertées de leurs pasteurs, ruiné les temples, abattu les portes et réduit les lieux les plus saints en des déserts et des rases campagne pour servir de pâturages aux animaux ».

Denise GALL (2) ajoute : « Ils massacrent ou amènent en esclavage les malheureux habitants des villes et des villages. Auriol (dont le territoire de Saint-Zacharie fait partie) comme tous les bourgs environnants, souffre de l'arrivée des Visigoths à Marseille. La population, disséminée dans les villes, éparpillée le long de la vallée de l'Huveaune et de ses affluents, se réfugie sur les hauteurs ».
Ces barbares sont maintenant établis en Provence. En 536, les Ostrogoths cèdent la Provence aux Francs.
Après les invasions, les occupations suivies de destructions, ce sont les épidémies qui désolent la Provence. La peste ravage Marseille en 588, puis en 591, et il est probable que la vallée de l'Huveaune fut elle-même ravagée par ce nouveau fléau.
C'est au VIIème siècle, écrit Denise GALL, que les religieux Cassianistes fondèrent l'église primitive à Saint-Zacharie, sur l'emplacement de l'église actuelle.

(1) BOUCHE : Histoire de Provence – Tome 1 – Page 614
(2) Denise GALL : Histoire d'Auriol – Grand Cartulaire de Saint-Victor – folio 27 – Cartulaire imprimé n° 101

Les Sarrasins en Provence

Dès le début du IXème siècle, les sarrasins s'installent au FRAXINET. De leur base, ils multiplient les pillages sur la côte et dans l'arrière pays. Les populations effrayées, se mettent à l'abri et les campagnes sont désertées. Il en va de même pour la vallée de l'Huveaune.
Raoul BUSQUET écrit :
« En 923, ils dévastaient le Monastère de Saint-Victor et ravageaient le territoire de Marseille qui fut réduit à la famine ».
En 925, ils s'en prenaient au faubourg de la Deds à Aix…
Denise GALL affirme :
« Leur passage est attesté à Auriol par la présence de monnaies sarrasines qu'on a trouvées dans le Domaine de la Moricaude ». Les frères BOSQ affirment que ces monnaies sarrasines avaient pour légende des caractères dont la traduction est la suivante :
« Il n'y a point d'autre DIEU que notre DIEU et Mahomet est son prophète ».
D'Auriol, les Sarrasins pénètrent sur le territoire de RESTON, aujourd'hui Saint-Zacharie, et le ravagent.
La vieille église du VIIème siècle fut détruite. Une charte de 1033 dit : « L'église était en état d'abandon par négligence ou par vieillesse ou encore abattue par les Maures ».
La libération de la Provence a lieu vers 970 pour se terminer en 972. Le comte de Provence, Guillaume, surnommé plus tard le Libérateur, récompense les Seigneurs qui avaient pris part à l'expédition en leur distribuant des terres.
C'est alors, écrit Denise GALL :
« Que Boniface de Reillane, reçoit comme officier méritant le fief d'Auriol (on suppose que Boniface s'est illustré contre les sarrasins et qu'il possédait déjà Reillane)… ».

LA FONDATION DE SAINT-ZACHARIE

Au Xème siècle, la région était occupée par les Maures dont le poste de commandement était à la GARDE-FREINET.
Lorsque Guillaume commença à les chasser de Provence, ils firent de véritables ravages dans leur retraite.
Notre village s'appelait alors RASTOIN. Il groupait à peine quelques huttes de manants construites autour d'une toute petite église : celle du VIIème siècle qui existait sur l'emplacement même de l'église actuelle. Tout fut démoli et rasé par les sarrasins et, des rares habitants qui peuplaient le lieu, seuls furent sauvés ceux qui eurent le temps de se réfugier au petit village voisin d'Orgnon, construit sur une hauteur et fortifié.
RASTOIN resta en ruines de nombreuses années. Quelques familles vinrent cependant à nouveau cultiver les terres du pays.

En 1030, un prêtre nommé BERNARD, accompagné de deux ou trois moines, vinrent prendre possession des ruines de la vieille église.
Ces religieux construisirent une maison d'habitation. Ensuite, ils rebâtirent l'église qui fut terminée en 1033 et consacrée par PONS II, Evêque de Marseille.

Ce n'est que l'année suivante, en août 1034, que le hameau de Rastoin est devenu le village de Saint-Zacharie. (1)
Dotation de l'Eglise de Saint-Zacharie au terroir d'Auriol, au quartier de Reston – janvier 1033 :
« Un jour, le Seigneur PONS, Evêque de la ville de Marseille se rendit pour la prière au Monastère de Saint-Victor, martyre de Notre Seigneur Jésus-Christ, et après avoir prié, assis devant une Assemblée Royale d'hommes de toutes conditions, à savoir de moines, de chanoines, de laïcs qui discutaient entre eux, assisté pour sa part d'un certain BERNARD, qui, à ce moment n'était que prêtre mais fut moine par la suite, suppliant et demandant avec insistance pour qu'on restaure l'église de Saint-Zacharie et de Saint-Jean-Baptiste à ses frais, bien qu'il ne soit pas riche, église qui était abîmée, on ne sait si la cause en était la vieillesse ou si elle avait été démolie par les Maures, que cette restauration soit effectuée avec quelques frères, deux ou trois, d'une façon fidèle et avec la plus grande piété.
Pour sa part, Monsieur l'Evêque consacrerait l'église en l'honneur des Saints susdits. Moi-même qui écrit tout cela, j'ai entendu ce même Prélat donner des réponses. Moi-même, sur votre bonne volonté, j'ai voulu vous prévenir pour que vous vous prépariez à cette consécration, nous devons écrire de quelle manière le Seigneur Archevêque dote cette église de sa donation promise :
Moi, RAIMBAULT, Archevêque d'Arles, par la grâce de Dieu, parce que Notre-Seigneur promit aux hommes « Faites l'aumône et tout vous sera pardonné » et encore « Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône efface le pêché » et mes frères et héritiers, BONSON, BONIFACE, FOULQUE et l'autre BONIFACE fils d'ATHANASE, nous donnons une partie de notre domaine qui nous vient de l'héritage de nos parents, à l'église construite en l'honneur de Saint-Zacharie et de Saint-Jean.
Et de cet ALLEU est sis dans le Comté de Marseille, sur le territoire du Château d'Auriol où se trouve notre église dans le lieu appelé RESTON.
Les limites de cette propriété sont les suivantes : à l'Est et au Sud, une source et une rivière qui s'appelle VUELNA (Huveaune) au Nord, ainsi que la montagne qui se trouve au-dessus de cette même église est sise face au Sud, du côté opposé à la source ; à partir de cette source ou ruisseau que l'on nomme SAVART ; du côté Ouest, comme ce même ruisseau dont il a déjà été question et qui se jette dans la VUELNA. Tout ce qui se trouve donc entre ces limites nous le cédons et donnons entièrement à Dieu tout puissant et la susdite église.
Au Château d'Orgnon, cette église a trois bracarias, l'un qu'a donné BOSON, l'autre ISNARD, l'autre LAMBERT. ALIBERGUE a donné à cette église un quartier de vignes dans le champ appelé FRAUBIAS. De la vigne cette église en a une à GUARDEFARMES, un demi boisseau de STEPHANE BENECORNA ; au PUJOL (PUDIO ?) de GAUCERAN, un autre demi boisseau d'ARCARIUS ; à COSALONE, un boisseau de terres cultivées et un boisseau de vignes que donna STEPHANE BENECORNA pour un cheval. Cette église possède aussi une « manse » dans le château susdit, avec un boisseau de vignes de clerc PONS, fils de FIRMIN. Elle a aussi un tiers de part du Moulin de GUICHIRAN que j'ai. Les clercs de cette église l'ont comparée contre un cheval et le champ qui est contre la rivière de SAVARD.
Que GUICHIRAN et FOULQUE son frère ont vendu à Saint-Victor et à Saint-Zacharie toute la propriété qu'ils tenaient de BONIFACE, dans les marécages au-delà de l'Huveaune. Ils ont reçu en échange un cheval, un bœuf, un véra et un cochon, et le Seigneur GUILLAUME, fils de l'autre GUILLAUME, frère de Monseigneur l'Evêque PONS a fait donation également de tout ce qui lui appartient et qui est compris dans les limites que l'on vient de nommer.
Il est évident que si quelqu'un d'entre nous, donateurs, à savoir RAIMBAULT Archevêque, PONS Evêque de Marseille, BOSON, BONIFACE, FOULQUE, l'autre BONIFACE, GUILLAUME le plus jeune, ISNARD et LAMBERT, ou un des héritiers, ou qui que ce soit, s'opposait à la donation de cadeaux et de dotation de cette ***église de Saint-Zacharie et de Sainte-Elisabeth et Saint-Jean que nous remettons d'ISARN*** *abbé de l'Abbaye de Saint-Victor celui qui osera, comme nous avons dit s'opposer à cela troubler ou mettre en cause le contrat, n'a pas le droit de revendiquer ce qu'il demande, mais au contraire qu'il*

encoure la malédiction de Dieu, et qu'il soit condamné en Enfer avec Judas le traître et qu'il souffre les peines et l'enfer avec Satan et Abiron et qu'il soit dans le feu comme Simon le Magicien ».
La Charte de cette donation fut faite au mois de janvier dans le Comté de Marseille, sous le règne d'Odon, roi des Germains (Allamans) sans province, année 1033 de l'incarnation du Sauveur. Cette Charte de janvier 1033 est très importante car elle situe le territoire d'Auriol.
L'abbé FARGES (2) remarque : « Dans les chartes, le nom de Saint-Zacharie est ordinairement suivi de ces mots latins :
QUAE EST IN TERRITORIO CASTRI DE AURIOLO, ou IN TERRITORIO CASTRI NOMINO AURIOLIS, UBI EST IPSA ECCLESIA ».
Pour la charte nous concernant, nous relevons l'expression suivante :
« Et cet ALLEU (ALODUS ?) est sis dans le Comté de Marseille sur le territoire du Château d'Auriol où se trouve cette église dans le lieu appelé RESTON ».
Quel était ce territoire d'Auriol qui englobait donc Saint-Zacharie ?
L'Abbé FARGES nous apprend :
« Aux Xème et XIème siècle, les confins du territoire d'Auriol nous sont indiqués par des documents certains, les chartes de l'Abbaye de Saint-Victor. Il était borné au Levant par le Bois de la SAMBUQUE et le Plateau du Plan d'Aups avec la haute chaîne de montagne qui le domine jusqu'aux SEGALIERES et à FONT FROIDE près de NANS ; de l'autre, par le Mont OLYMPE et les contreforts sur lesquels il s'élève ; au Midi, il avait pour limite le Pic de BARTAGNE avec la branche qui court vers l'Orient ; au Couchant, la Chaîne de l'ETOILE, les terres d'AUBAGNE et le Mont GARNABAN ; au Nord les Montagnes des ROACANI ou REGANAC (?) et la Chaîne de SERIGNAC ».
Autrement dit, le territoire d'Auriol, au Moyen-Âge, correspondait au Canton de Roquevaire auquel s'ajoute la Commune de Saint-Zacharie.
Un monastère et une église restaurée dédiés à Saint-Zacharie furent les fondements du nouveau village, formé de trois localités autrefois distinctes :

ORGNON – RASTOIN – LA CANORGUE

Nous trouvons dans un mémoire historique (3) adressé à Monseigneur l'Abbé de LORRAINE, du 25 août 1764, ce qui suit : « Le Lieu de Saint-Zacharie et La Canorgue sont deux territoires démembrés du lieu d'Auriol, quant à Orgnon, c'était un village séparé du territoire d'Auriol. Lors de l'érection du Chapitre de Saint-Zacharie et du rétablissement de l'église détruite par les Maures en 1033, les Comtes de Marseille, Seigneurs d'Auriol, donnèrent à cette église tout le territoire appelé RESTONIS ».
Ce même document en donne les limites :

« Au Levant et Midi, la rivière Huveaune,
Au Couchant, le Real de Savard,
Au Nord, la Montagne par-dessus l'Eglise ».

(1) La Charte : Grand Cartulaire de Saint-Victor – folio 27 – Cartualire imprimé n° 101
(2) Abbé FARGES – Notice sur les autels chrétiens du Moyen-Âge
(3) Archives municipales de Saint-Zacharie – Série AA2 – XVIIème siècle

Le Prieuré de Saint-Zacharie

Des textes nombreux prouvent l'existence, à Saint-Zacharie, de religieux vivant sous la dépendance de Saint-Victor. Ces mêmes religieux succèdent à un Chapitre de Chanoines rattachés à l'Evêché de Marseille. Nous avons même la date de ce changement, 1033 (1), que nous donne cette charte :
« Si une personne s'oppose à cette donation de dotation et de fondation de cette église, à Saint-Zacharie, Sainte-Elisabeth et à Saint-Jean, que nous mettons entre les mains d'ISARN, Abbé du Monastère de Saint-Victor, et dans les mains des Chanoines servant Dieu ici… »

Echanges et achats par Saint-Victor à Saint-Zacharie
1065 – 1079 (3)

« Moi, Albilonie avec mes fils Pierre, Pons, Guillaume, Goudald, nous faisons un échange avec les moines de Saint-Zacharie d'un terrain provenant d'un héritage, qui est situé au-dessus de l'Eglise de Saint-Zacharie et qui fut une terre du Manse appelé Vienne-les-biens, en échange de vignes qui leur appartiennent et qui sont situées au village que l'on nomme Auriol. Et moi, Albilonie avec mes fils, je fais cet échange pour Raymond, Prieur du même lieu et ses moines Isnard, Raynaud, Hugues Cotaron, Pierre et donnerai en échange les vignes qu'on appelle Jean de Ripa, trois quartiers. Celles du nom de Jaudad, un quartier du Croso, de Gauvisson, du Croso de Simon, de Pons de Goudauld : un autre quartier qu'on appelle Pons Alde, de Martin Fabre, d'Amendalarie ; un autre quartier qui appartenait à la femme d'Aimeric, qu'on appelle Quairon. Moi Aldebert Bellet, je donne au Seigneur Dieu, le terrain du Manse de Guarner.
Les voisins de cette terre sont : d'un côté, Posaleir, de l'autre Antibol, d'un autre la terre d'Etienne Sirvin. Cela, je le donne à Saint-Zacharie et aux moines de Saint-Zacharie en propriété, moi, Adalbert et je reçois comme prix pour cette terre : un bœuf, moi Adalbert j'ai signé. Et pour son terrain, Lambert Gadault a eu une jument avec son poulain, et Pons, son frère, une vache avec son veau, etc… »

Donation à Saint-Zacharie – Autre Charte
1065 – 1079

« Moi, Foulque d'Auriol et ma femme Frodoarie, et nos fils Pons, Chichiram, Arnolf, Aicard, Foulque, Gui, Eldebert et Pierre, nous donnons et cédons au Seigneur Dieu et à Saint-Victor, sous l'autorité du Seigneur Bernard, Abbé et à tous les moines de Saint-Zacharie, et à Raimond Marie, aux frères qui habitent là-bas, à ceux qui y sont et à ceux qui y seront, tout ce que nous avons et revendiquons dans les Moulins qui sont sur l'Huveaune :
L'un dans Celoene, l'autre dans Paillene, l'autre dans Begion, et les dîmes et aussi tout ce que nous avons et revendiquons dans la vigne d'Hugues Lauter, dans la vigne de Gaudalbert et dans celle de Crébacore. Aussi, nous donnons et cédons les susdits Moulins et usage de l'eau, ainsi que les vignes sans aucune réserve, ainsi que Bernard, Prieur de Saint-Zacharie les tenait. Nous acceptons pour cela, de la fortune de Saint-Victor, vingt sous. Nous donnons aussi le dixième des biens, c'est à dire de viande, de laine et de lin et de toutes choses que l'on doit tirer de là-bas ».
Cette Charte a été faite au mois de juin 1065 dans le Monastère de Marseille.

Les Historiens de Provence parlent des Moines de Saint-Zacharie

Achard (4) écrit :
« Nous connaissons mieux l'époque à laquelle ce Bourg a reçu le nom qu'il porte. Un Monastère et une église dédiés à Saint-Zacharie furent les fondements du nouveau bourg. Les chanoines qui y étaient dès le IXème siècle, embrassèrent en 1020 la règle de Saint-Victor, l'Abbé Isarne les engagea à cette réforme. L'église de Saint-Zacharie étant tombée en ruines peu de temps après cette réunion, fut rétablie et consacrée en 1033 par Pons, Evêque de Marseille et reçut en même temps des dons considérables ».
Papon (5) écrit :
« La ville de Saint-Zacharie est désignée dans l'affouagement de 1200 sous le nom de Monasterium Sancti Zacharie, parce que l'église était anciennement desservie par des chanoines qui embrassèrent la règle de Saint-Victor vers l'an 1034 ».

(1) et (2) Grand Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor – folio 27 – Cart. Imp. Charte n°101
(3) Grand Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor – folio 28 – Cart. Imp. Charte n°102
(4) Description historique… vol. 2, page 463 – Article Saint-Zacharie
(5) Histoire Générale de Provence – Tome 1, page 367